



**À Mesdames et Messieurs les riverain.ne.s du
square Jules Ferry de Bagnolet**

N/ref : VC/VB/C/ThG/0321.02

À Bagnolet, le 8 mars 2021

Objet : Travaux dans le square Jules Ferry

Madame, Monsieur,

Depuis plusieurs années, nombre d'entre vous ont eu l'occasion de manifester leur envie de voir porter un projet de requalification du square Jules Ferry.

En effet, ce square, situé au cœur des Coutures, constitue un lieu stratégique pour le quartier. Cet espace connaît, chacun le sait, de trop nombreux détournements d'usages qui nuisent au quotidien à la qualité de vie des riverains et des usagers du square.

Comme la Ville a pu s'y engager au cours de Conseils de Quartier se tenant avant la crise sanitaire que nous traversons, ce square va connaître dans les prochains mois des travaux de réaménagement permettant d'en faire à la fois un espace de vie sécurisé où il fera bon se promener, un espace sportif et de divertissement notamment à l'usage des jeunes du quartier que nous savons en attente de lieux qui leur sont dédiés ainsi qu'un espace d'éducation à l'écologie, au développement durable et à la biodiversité.

Ces nouveaux usages que nous vous proposerons prochainement de créer au sein de ce square pourront ainsi se matérialiser par l'installation d'un city stade, de nouveaux jeux pour tou.te.s, d'une aire de compostage expérimentale, d'un verger et d'un jardin partagé et, pourquoi pas, d'un marché de plein air.

Ces travaux d'aménagement qui seront mis en débat avec les habitants du quartier avant de débiter nécessitent néanmoins un préalable de mise en sécurité du site. C'est dans ce cadre de la Ville a missionné la société SMDA pour conduire un diagnostic phytosanitaire des arbres du square. La préservation de l'exceptionnelle biodiversité de ce square constitue en effet notre ligne de conduite.

La requalification paysagère du square Jules Ferry qui comprend autant la mise en sécurité du site que la mise en valeur du patrimoine arboricole de ce site s'inscrit dans la démarche de la charte de l'arbre engagée par la ville pour redonner à l'arbre à Bagnolet une place centrale.

Ce diagnostic minutieusement opéré conduit à devoir procéder à l'abattage de 7 arbres et à l'élagage de plusieurs autres.

En effet, à cette occasion, il a été constaté que plusieurs sujets étaient atteints de maladies causées par des champignons ou que d'autres mettaient en danger la sécurité des personnes. Ces abattages permettront également de mettre en valeur les arbres remarquables du site. **Dès lors, 3 jeunes érables seront abattus pour raisons sanitaires et 4 autres grands sujets le seront pour des raisons de sécurité.**

Par ailleurs, il sera nécessaire de procéder à la **réduction en « totem » de 2 acacias de grande taille**. Cette intervention permettra d'éviter un abattage brutal des sujets et garantira la mise en sécurité du site tout en assurant la réduction des rejets.

Un **élagage de certains autres sujets implantés sur le site** est également rendu nécessaire afin de les préserver de toute détérioration future. Ainsi, ces élagages d'entretien respectueux de la physiologie et du développement des arbres permettront à la fois de sécuriser le site et d'éclaircir l'intérieur des couronnes des arbres. Ces travaux seront menés dans le respect de la faune du site.

Ces interventions seront conduites par des professionnels agréés à compter du 10 mars 2021.

Mes services se tiennent bien entendu à votre disposition si vous souhaitez avoir communication de davantage de détails : nicole.geniez@ville-bagnolet.fr.

Ce chantier d'exception, dans un square de cœur de ville, se doit de constituer la première étape de la refonte de gestion des espaces publics arborés permettant de proposer aux Bagnoletaises et aux Bagnoletais un cadre de vie qualitatif tout en étant particulièrement respectueux de la biodiversité et des espaces naturels.

Soyez assuré, Madame, Monsieur, de l'expression de notre considération la meilleure.

**L'adjoint au Maire délégué
chargé de l'écologie, de la transformation écologique
de l'espace public, des espaces verts, de l'eau dans la
ville, de l'environnement et de la biodiversité**

Vassindou CISSE



**La Conseillère Municipale déléguée
chargée de la politique de végétalisation**



Valérie BILLE